



*Appel à candidature*  
**CHEF D'EQUIPE SAISONNIERS 2025**  
*Secteurs de Marseille et La Ciotat*

**Catégorie :** Catégorie B (profession intermédiaire)

**Classement du poste :** B1

**RIFSEEP (si concerné) :** néant

**Nature de l'emploi :** Emploi ouvert uniquement aux contractuels

**Nature du contrat pour les contractuels :** CDD

**Filière métier :** Environnement

**Métier de référence :** Ecogarde

**Niveau d'études / Diplôme :** Niveau 4 : Baccalauréat

**Statut du poste :** Vacant

**Résidence administrative :** Marseille

**Management :** Oui

**Principaux interlocuteurs internes :** la coordinatrice du dispositif, le responsable de la Délégation à l'Action Territoriale (DAT), les autres chefs d'équipes et adjoints au chef d'équipe, les écogardes, les écovolontaires (volontaires du Service Civique), les gardes régionaux forestiers saisonniers, les agents des unités territoriales associées, les chargés de mission du Parc national des Calanques.

**Principaux interlocuteurs externes :** usagers, visiteurs locaux et touristiques, partenaires (associatifs, offices du tourisme...)

**Télétravail possible :** Non

**Temps plein :** Oui

**Date limite de candidature :** 05/01/2025

**Poste à pourvoir le :** 03/02/2025

## 1. DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km<sup>2</sup> et d'un cœur marin de 435 km<sup>2</sup>, ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km<sup>2</sup> et d'une aire marine adjacente de 980 km<sup>2</sup>.

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulier et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

## 2. DESCRIPTIF DU SERVICE

DAT ou SLHEM

## 3. DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Calanques met en place, à terre et en mer, un dispositif saisonnier chargé de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques durant la saison estivale. Ce dispositif, coordonné au niveau du siège, est intégré aux unités territoriales. Le dispositif est composé d'un coordinateur, de 2 chefs d'équipes (3 en été), de 2 adjoints, d'écogardes, d'écovolontaires (volontaires du Service Civique) et de gardes régionaux forestiers saisonniers recrutés pour une période de 2 mois (été) à 8 mois (avril à septembre, septembre à mai) ainsi que ponctuellement les week-end en période de fréquentation.

## 4. MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité du responsable de la Délégation à l'Action Territoriale (Marseille) ou du responsable du secteur LEHM (La Ciotat), avec l'encadrement fonctionnel de la chargée de projet « Accueil et sensibilisation du public », le chef d'équipe assure en priorité des missions d'organisation, d'encadrement fonctionnel de proximité et de rapportage de l'activité. Il a ainsi pour missions, en plus de celles des saisonniers:

- Participer au recrutement des saisonniers
- Participer à la préparation de la saison 2025 (logistique, formations, documents et outils...)
- Participer à l'accueil et à la formation des nouveaux saisonniers
- Assurer l'encadrement fonctionnel de l'équipe de saisonniers du secteur concerné : accueil quotidien, organisation du travail, encadrement
- Participer aux patrouilles à terre et en mer avec les saisonniers en semaine comme les week-end et jours fériés par roulement avec l'adjoint au chef d'équipe
- Assurer le lien avec les partenaires et transmettre les informations de terrain aux secteurs, aux pôles et à la personne qui coordonne le dispositif
- Saisir et analyser chaque semaine les données de terrain des patrouilles
- Réaliser les compte-rendu hebdomadaires de chaque secteur
- Participer à l'organisation logistique : inventaires, entretien, achats ponctuels, rangement, préparation des équipements d'accueil et pédagogiques ...
- Rédiger les bilans de fin de saison en lien avec la personne qui coordonne le dispositif

Il est assisté d'un adjoint au chef d'équipe qui assure son intérim les jours d'absence.

Les moyens de déplacement sont mis à disposition des équipes (véhicules de location, embarcations nautiques, vélos, Kayak).

Le port de la tenue fournie par le Parc national des Calanques est obligatoire.

La pause méridienne d'une heure est prise sur le terrain.

## 5. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

35 heures sur 5 jours (de février à juin et septembre) ou 4 jours (juillet-août) ; en semaine, 1 week-end sur 2, alterné avec l'adjoint au chef d'équipe, et certains jours fériés.

La pause méridienne d'une heure est prise sur le terrain.

Les moyens de déplacement sont mis à disposition des équipes (véhicules de location, embarcations nautiques, vélos, Kayak).

Le port de la tenue fournie par le Parc national des Calanques est obligatoire.

## 6. DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

### *Expériences / Formations :*

- ✓ Niveau Bac minimum ;
- ✓ Formation ou expérience en environnement ;
- ✓ Expérience d'écogarde ou similaire ;
- ✓ Expérience en éducation à l'environnement souhaitée ;
- ✓ Permis de conduire fortement souhaité (permis B) ;
- ✓ Permis côtier apprécié ;

### *Savoirs :*

- ✓ Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels terrestres et marins ;
- ✓ Connaissances naturalistes appréciées ;

### *Savoir-faire :*

- ✓ Aptitude à encadrer une équipe ;



- ✓ Bonne capacité d'analyse des situations et de prise de décisions ;
- ✓ Aptitudes rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, QGIS...) ;
- ✓ Pratique et goût pour la randonnée en moyenne montagne ;
- ✓ Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique ;
- ✓ Pratique d'une langue étrangère souhaitée ;

**Savoir-être :**

- ✓ Bonne capacité relationnelle ;
- ✓ Goût pour le travail en équipe ;
- ✓ Sens des responsabilités, de la diplomatie et de la pédagogie ;
- ✓ Capacité d'adaptation et prises d'initiatives ;

*Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve).*

## **7. MODALITES DE RECRUTEMENT**

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : [recrutement@calanques-parcnational.fr](mailto:recrutement@calanques-parcnational.fr) en citant en objet du mail : « candidature **écogarde chef d'équipe saisonniers 2025**».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques, 141 avenue du Prado, 13008 Marseille.

*Seul(es) les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*

